Nations Unies A/66/263

Assemblée générale

Distr. générale
4 août 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 9 de l'ordre du jour provisoire*
Rapport du Conseil économique et social

Prix des Nations Unies en matière de population pour 2011

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population, que l'Assemblée a créé par sa résolution 36/201. Ce rapport porte sur l'année 2011 et a été établi conformément à la décision 1982/112 du Conseil économique et social.

* A/66/150.

11-44353 (F) 220811 230811

Merci de recycler

Rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population pour 2011

I. Introduction

1. Le 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a créé, par sa résolution 36/201, le Prix des Nations Unies en matière de population. Ce prix est décerné chaque année à une ou plusieurs personnes, une ou plusieurs institutions ou une combinaison de personnes et d'institutions, afin de récompenser le travail qui a le plus contribué à sensibiliser l'opinion aux questions de population ou à trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans ce domaine.

2. C'est le Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population qui choisit les lauréats. Ce comité se compose des représentants de 10 États Membres de l'Organisation des Nations Unies élus par le Conseil économique et social pour une période de trois ans.

3. Par sa décision 41/445, l'Assemblée générale a modifié le paragraphe 1 de l'article 2 du règlement régissant l'attribution du Prix de façon que celui-ci puisse être décerné à la fois à une personne et à une institution.

4. Par sa décision 1987/129, le Conseil économique et social a modifié en conséquence le règlement intérieur du Comité d'attribution du Prix.

5. Les pays suivants sont actuellement membres du Comité : Bangladesh, Égypte, Ghana, Guatemala, Jamaïque, Malaisie, Nicaragua, Norvège, République tchèque et République-Unie de Tanzanie.

6. À sa séance d'organisation, le 5 janvier 2011, le Comité a élu l'Ambassadeur Maged A. Abdelaziz (Égypte) à sa présidence pour l'année 2011.

II. Prix des Nations Unies en matière de population pour 2011

7. Pour 2011, le Comité a reçu la candidature de cinq personnes et cinq institutions remplissant les conditions requises. Le 9 mars 2011, conformément au mandat qui lui avait été confié par l'Assemblée générale et après un examen minutieux des candidatures, le Comité a désigné les lauréats pour 2011 : M. Mohammad Jalal Abbasi-Shavazi (République islamique d'Iran) dans la catégorie personnes et l'Institut de formation et de recherche démographiques (Cameroun) dans la catégorie institutions.

8. Le Comité a retenu M. Abbasi-Shavazi parce qu'il a : a) contribué de façon exemplaire à une meilleure compréhension de la dynamique du déclin de la fécondité en République islamique d'Iran, en établissant les liens existant entre l'amélioration de l'éducation et de la condition des femmes – en particulier leur accès aux services de santé de la procréation – et la réduction de la taille de la famille; b) permis de mieux saisir les valeurs et les convictions relatives aux comportements des familles et des populations, dans le cadre d'études menées dans près de 20 pays qui montrent que les différences sociales, économiques et culturelles entre les pays expliquent davantage les variations de fécondité que la

religion et établissent que l'égalité des sexes, le report de l'âge du mariage et la baisse de la fécondité sont autant des causes que des conséquences du développement socioéconomique; et c) réussi à établir des relations entre les plus brillants démographes du monde et les spécialistes et directeurs de programmes iraniens.

9. M. Abbasi-Shavazi est un spécialiste des sciences sociales. Après avoir obtenu une licence en sciences sociales à l'Université d'Ispahan (République islamique d'Iran) en 1987, il a obtenu une maîtrise en démographie à l'Université de Téhéran en 1991 puis un doctorat en démographie à la Research School of Social Sciences de l'Australian National University en 1998. Au cours de sa carrière, il a non seulement enseigné mais aussi mené des recherches démographiques et fourni des services de conseil et d'orientation. Ses travaux ont porté essentiellement sur les domaines suivants : population et développement, santé procréative et fécondité, évolution de la structure familiale, et immigration et réfugiés. Depuis 2001, il est Président de la Division de la recherche en matière de population de l'Université de Téhéran.

10. En tant que chercheur dans le domaine des sciences sociales, M. Abbasi-Shavazi a contribué à une meilleure compréhension de la dynamique du déclin de la fécondité en République islamique d'Iran, montrant que l'amélioration de l'éducation et de la condition des femmes, ainsi que de leur accès aux services de santé de la procréation, avait favorisé l'émergence de modèles familiaux dans lesquels la taille de la famille était réduite. Il a mené des études sur la situation des réfugiés afghans en République islamique d'Iran et préside le Comité scientifique sur les réfugiés de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Il a joué un rôle important dans la formation et l'orientation d'une nouvelle génération de démographes en République islamique d'Iran.

11. M. Abbasi-Shavazi a également joué un rôle déterminant dans la création et la consolidation des institutions en matière de population aux niveau national et international. Il a été membre de nombreux comités professionnels et consultatifs de revues et d'associations professionnelles s'intéressant à la population. Il a joué un rôle de premier plan dans la création de l'Asian Population Association, dont il est l'actuel Président. Depuis 2007, il est membre du Conseil d'administration de l'International Centre for Diarrhoeal Disease Research, au Bangladesh. En 1993, il a été mis à l'honneur au niveau national en tant que coauteur d'un manuel sur la population et la planification de la famille, utilisé depuis lors par le Ministère iranien de l'éducation. En 2009, il a établi le rapport sur l'évaluation démographique de la République islamique d'Iran en collaboration avec le Ministère iranien de la santé et le Fonds des Nations Unies pour la population.

12. M. Abbasi-Shavazi mène depuis longtemps des travaux de recherche en collaboration avec l'Australian National University et a obtenu une bourse de recherche à l'Australian Demographic and Social Research Institute. Sa collaboration depuis 10 ans avec des chercheurs de l'Australian National University sur le fort déclin de la fécondité en République islamique d'Iran a abouti à la publication d'un ouvrage intitulé *The Fertility Transition in Iran: Revolution and Reproduction* (publié aux éditions Springer), qui a remporté le prix mondial du livre de l'année 2011 dans ce pays. Depuis 2006, M. Abbasi-Shavazi est un membre actif du Developmental Idealism Study Group de l'Université du Michigan, qui étudie les valeurs et les convictions relatives aux comportements des familles et des populations dans près de 20 pays; il ressort des conclusions des études sur cette

question interdisciplinaire que l'égalité des sexes, le report de l'âge du mariage et la baisse de la fécondité sont autant des causes que des conséquences du développement socioéconomique. M. Abbasi-Shavazi a fait valoir que les différences sociales, économiques et culturelles entre les pays expliquaient davantage les variations de fécondité que la religion.

13. Le Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population a choisi l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) pour ses réalisations depuis 1972 : a) la formation de spécialistes de la population africaine, y compris de plus de 500 démographes africains; b) la réalisation de travaux de recherche permettant de mieux comprendre les questions relatives à la population africaine dans le domaine de la pauvreté, de la santé sexuelle et procréative, des inégalités entre les hommes et les femmes, de la démographie et des migrations; c) la réalisation de travaux de recherche sur les relations entre population, environnement et développement, essentielles au renforcement des capacités et à l'élaboration des politiques, dans plus de 26 pays en Afrique et dans la région de l'océan Indien; d) la fourniture d'un appui technique aux pays leur permettant de procéder à des recensements, de mener des activités de recherche au niveau local, de fournir des cours de formation locaux, de créer et gérer des bases de données et de donner des conseils sur l'élaboration et l'évaluation de politiques démographiques; et e) la production de publications scientifiques sérieuses et de qualité, telles que le *Bulletin de liaison*.

14. L'IFORD est un établissement d'enseignement africain qui se consacre à la formation de démographes et à la recherche. Il a été créé sur recommandation du Conseil des ministres de la Commission économique pour l'Afrique et a débuté ses activités en 1972. Son siège se trouve à Yaoundé et il est rattaché à l'Université de Yaoundé. Ses trois principaux objectifs sont de : a) former des équipes de spécialistes africains dans le domaine de la population et du développement; b) mener des travaux de recherche permettant de mieux comprendre les questions de population propres à l'Afrique; et c) fournir un appui technique aux pays dans le domaine de la population et du développement.

15. L'IFORD propose des programmes de formation à deux niveaux : les premiers permettent l'obtention d'une maîtrise en démographie et les seconds d'un doctorat en démographie. Depuis sa création, l'IFORD a formé plus de 500 démographes africains dans le cadre de ces deux programmes. Plus récemment, il a renforcé ses capacités pour offrir des programmes de courte durée, étalés sur trois à cinq semaines.

16. L'IFORD mène en permanence des travaux de recherche dans cinq grands domaines : la pauvreté; la santé sexuelle et procréative; les inégalités entre les hommes et les femmes et les questions démographiques; les migrations; et les liens existant entre population, environnement et développement. Les projets de recherche sont menés par le personnel de l'IFORD avec la participation de ses étudiants de troisième cycle et de chercheurs invités. Dans le domaine de l'appui technique, l'IFORD aide les pays africains à procéder à des recensements, mener des activités de recherche au niveau local, fournir des cours de formation locaux, créer et gérer des bases de données et fournir des conseils sur l'élaboration et l'évaluation des politiques démographiques. Il convient de noter, au nombre des activités récentes de l'IFORD, une étude approfondie sur les liens entre la pauvreté et les besoins non satisfaits des adolescents et des jeunes d'Afrique centrale en

matière de santé procréative, qui a duré trois ans, ainsi qu'une étude sur les politiques et les programmes de santé procréative destinés aux adolescents au Burkina Faso, au Cameroun et au Togo.

17. Au service de 26 États, l'IFORD est la principale institution consacrée à la formation, à la recherche et à l'appui technique dans le domaine de la population en Afrique et dans la région de l'océan Indien. Il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques. En 1979, il a lancé le *Bulletin de liaison*, principal instrument de diffusion d'informations, que sont venus compléter d'autres publications périodiques telles que *Les Annales de l'IFORD*, *Les Cahiers de l'IFORD* et *Les Dossiers de l'IFORD*. Récemment, le Bureau de statistique national du Cameroun a aidé l'IFORD à installer l'application d'archivage des données nationales afin que le public puisse accéder en ligne aux métadonnées et aux microdonnées issues des enquêtes.

III. Questions financières

18. Au 31 décembre 2010, le solde du Fonds d'affectation spéciale pour le Prix des Nations Unies en matière de population s'élevait à 1 782 100,84 dollars. Les intérêts perçus en 2010 ont été de 28 405,02 dollars. Le montant des dépenses engagées en 2011, y compris les prix décernés aux deux lauréats, a atteint 80 845,51 dollars.